

France-Blois: Miscellaneous repair and maintenance services
OJ S 196/2014 11/10/2014
Contract notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Conseil général de Loir-et-Cher
Postal address: place de la République
Town: Blois Cedex
Postal code: 41020
Country: France
Contact person: Service marchés publics
For the attention of: M. le président du Conseil général de Loir-et-Cher
E-mail: sec.marches@cg41.fr
Telephone: +33 254584141
Fax: +33 254584228

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.le-loir-et-cher.fr>
Address of the buyer profile: <http://www.marches-securises.fr/perso/cg41/>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Entretien des abris voyageurs et mise en place de la publicité institutionnelle sur les lignes de transports Route41.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

NUTS code FR245 Loir-et-Cher

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 4

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Frequency and value of the contracts to be awarded: Conformément à l'article 77 du code des marchés publics français, La consultation donnera lieu à un marché à bons de commande avec un minimum annuel de 50 000 EUR HT et avec maximum annuel de 180 000 EUR (HT).

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Entretien des abris voyageurs et mise en place de la publicité institutionnelle sur les lignes de transports Route41.

II.1.6. CPV code(s)

50800000 Miscellaneous repair and maintenance services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La présente consultation concerne :

- l'entretien des abris voyageurs installés sur les diverses lignes de transports collectifs de voyageurs situées sur le territoire du Département de Loir-et-Cher,
- la mise en place des affiches de publicité institutionnelle dans les caissons publicitaires réservés à cet effet.

Le nombre d'abris voyageurs est actuellement de 239 unités, étant précisé que l'abri de la commune de CHOUE n'est pas équipé de caisson publicitaire.

Leur quantité est susceptible de varier au cours des années, à raison de quelques unités par an.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Des avenants ou des décisions de poursuivre et des marchés complémentaires pourront être conclus au cours de l'exécution du contrat.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Sans objet.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Budget départemental, fonds propres du conseil général paiement : mandat administratif suivi d'un virement bancaire Délai de paiement : conformément aux dispositions de l'article 98 du code des marchés publics.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

À l'issue de l'attribution de chaque marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme d'un groupement solidaire conformément à l'article 51 VII du Code des marchés publics. Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article 51-vi-1 du code des marchés publics.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: La déclaration du candidat (formulaire Dc2), complétée dans les cadres A à G, ce formulaire devra être fourni par tous les membres du groupement;

- la déclaration sur l'honneur du candidat stipulant qu'il n'entre pas dans l'un des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics,
- tout document permettant de vérifier que le signataire a capacité à représenter l'entreprise (pouvoir, extraits de statuts, délibération du Conseil d'administration),
- la copie du ou des jugements prononcés à cet effet si le candidat est en redressement judiciaire ainsi que tous documents attestant de l'autorisation de poursuite d'activité pendant la durée du marché,
- la lettre de candidature (formulaire Dc1) , précisant la composition du groupement et, le cas échéant, les lots pour lesquels l'offre est présentée, ce document devra être datée et signée par le candidat individuel ou en cas de groupement par tous les membres du groupement; ou les renseignements équivalents sur papier libre, y compris l'attestation sur l'honneur mentionnée à l'article 44 du code des marchés publics.

III.2.2. Economic and financial ability

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— les références de moins de trois ans pour des prestations similaires.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 60

2. Valeur technique de l'offre. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

14S0090

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

18.11.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 19.11.2014 - 14:30

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published: Le marché est susceptible d'être renouvelé à la fin de chaque période en cas de non reconduction de la part du pouvoir adjudicateur dans les conditions décrites ci-dessous.

la première période est fixée de la notification du marché au 31.12.2015.

Le marché est reconductible 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de reconduire ou non le marché.

La notification de cette décision doit intervenir 3 mois avant la fin de la période de validité en cours.

Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article 16 du code des marchés publics.

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

À la rubrique li.3) Durée du marché ou délai d'exécution il faut lire :

La durée de validité du marché est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis.

La première période est fixée de la notification du marché au 31.12.2015.

Le marché est reconductible 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de reconduire ou non le marché.

La notification de cette décision doit intervenir 3 mois avant la fin de la période de validité en cours.

Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article 16 du code des marchés publics.

Conditions d'envoi ou de remise des plis.

Remise des plis sur support papier :

Les candidats sont invités à transmettre leur offre sous pli cacheté, par pli recommandé avec réception, par chronopost ou similaire ou contre récépissé à l'adresse suivante :

Département de Loir-et-Cher

Service des marchés publics

Hôtel du Département

place de la République

41020 Blois Cedex

Les dossiers qui parviendraient après la date et heure limites fixées dans l'avis d'appel public à la concurrence, ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.

L'enveloppe devra porter la mention suivante :

"Affaire no14s0090-entretien des abris voyageurs et mise en place de la publicité institutionnelle sur les lignes de transports Route41- ne pas ouvrir" ainsi que le nom de l'opérateur économique et le numéro de siret.

L'enveloppe contiendra les éléments relatif à la candidature et à l'offre cités au présent avis et en complément au règlement de la consultation.

Remise des plis par voie électronique :

1 - modalités de la dématérialisation

Conformément aux dispositions de l'article 56 du code des marchés publics, les candidats peuvent déposer une offre par voie dématérialisée en utilisant le site dont l'adresse est la suivante :

<http://www.marches-securises.fr/perso/cg41>, qui dispose:

— d'un manuel d'utilisation téléchargeable ;

— d'un service support client (+33 492909327, accessible de 8:30 à 18:30 (les jours ouvrés)).

Les modalités précises de dématérialisation du cahier des charges sont décrites dans le

règlement de la consultation.

Les formats sous lesquels les documents sont susceptibles d'être transmis sont désignés dans le règlement de la consultation.

il est ici rappelé, que les soumissionnaires conservent la possibilité de transmettre, en parallèle à leur réponse envoyée par voie électronique, une copie de sauvegarde sous forme papier ou sur support électronique (cd, dvd ...).

Cette copie, pour être éventuellement valablement utilisée, doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres.

L'enveloppe d'envoi doit comporter la mention lisible " Copie de sauvegarde+ l'intitulé de la consultation " .

L'envoi d'une copie de sauvegarde n'est pas une obligation, c'est un droit du soumissionnaire qui peut décider ou non de l'exercer.

Les offres sont transmises en une seule fois. Les opérateurs économiques doivent choisir entre l'envoi de leur offre par support papier ou par voie électronique (sauf cas de copie de sauvegarde décrit plus haut).

Conformément à l'article 48 du code des marchés publics, dans le cas où plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, dans le délai fixé pour la remise des offres.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 8.10.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif d'Orléans

Postal address: 28 rue de la Bretonnerie

Town: Orléans

Postal code: 45057

E-mail: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Telephone: +33 238775900

Fax: +33 238538516

Internet address: <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif d'Orléans

Postal address: 28 rue de la Bretonnerie

Town: Orléans

Postal code: 45057

Telephone: +33 238775900

Fax: +33 238538516

VI.5. Date of dispatch of this notice

8.10.2014